

CR du CHSCTD en présentiel du mardi 26 mai 2020

Approbation du PV du CHSCTD du 25 juin 2019 et des compte-rendus de visite du Collège des Fontaines de La Guerche et de l'école primaire de Martigné-Ferchaud.

Les représentants du personnel ont interrogé l'administration sur l'existence d'une charte permettant d'assurer le respect du droit à la déconnexion. Il existe bien une charte dans le régime général mais rien ne précise comment se décline ce droit. Cette réflexion sera confiée aux assistant.e.s de prévention et inspecteurs.trices SST des départements de l'Académie pour fusionner en CHSCTA. La période de confinement a démontré l'urgence d'une telle démarche.

Une fois approuvés, les documents seront accessibles à l'ensemble des personnels sur Toutatice à dans l'onglet CHSCTD après que les personnels concernés par les visites, aient été informés.

➔ Crise sanitaire Covid 19 : point de situation après la réouverture des établissements

Seule l'école de Guipel reste fermée à ce jour. (accueil uniquement des élèves prioritaires)

Le DASEN a salué le travail effectué par les directeurs.trices ainsi que la réactivité des enseignant.e.s du 1^{er} degré. Il rappelle qu'aucune concession sur les règles sanitaires n'a été faite mais reconnaît avec regret que l'école n'est pas en mesure d'accueillir tous les enfants des familles qui le demandent. Des tensions subsistent avec certaines mairies sur l'accueil des PS et MS.

Dans le 1^{er} degré, la moitié des élèves sont revenus en classe dont près de 5 000 élèves prioritaires. Environ 12 % des personnels travaillent actuellement en distanciel. Dans les écoles maternelles où la distanciation physique est difficile à maintenir, le respect des règles sanitaires et gestes barrière s'imposent encore plus fortement. Par ailleurs, le DASEN a réexprimé clairement, qu'il ne pouvait y avoir de refus de principe quant au retour des enfants BEP. Il rappelle que les personnels AESH, notamment lorsqu'ils sont mutualisés, peuvent accueillir d'autres élèves, et que certains ont même accepté d'aller sur d'autres sites, tout en veillant à éviter trop de brassage, source potentielle de contamination.

À cette occasion, sur la base d'éléments transmis par des collègues, (une fiche SST ou contact direct), les représentants des personnels ont alerté l'administration sur des relations très dégradées avec certains IEN. Parfois, la situation liée à la mise en place complexe des protocoles a exacerbé des tensions pré-existantes. Le DASEN admet que certains cadrages ont été nécessaires et évoque des maladroites. Les représentants des personnels ont insisté sur la nécessité absolue d'être soutenu par la hiérarchie, notamment dans le cas de conflit avec les collectivités. Par ailleurs, les représentants des personnels expriment le fait que les informations contradictoires, parcellaires et mouvantes pour la mise en place de la réouverture des écoles a été source de stress chez de nombreux collègues.

Après suspicion de contamination au COVID, l'administration rappelle que la prescription médicale autorisant le retour de l'enfant à l'école n'existe pas. Il convient pour l'heure de s'en remettre au civisme des parents.

Les représentants du personnel font état d'alertes concernant des réactions allergiques à certains masques fournis par l'administration (œdèmes des paupières, rougeurs, démangeaisons...) la situation semble connue des services de la DSDEN.

Indubitablement, un bilan social de cette crise sera à faire lors des prochains CHSCTD.



SNUipp

FSU

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE